

DECISION DU DIRECTEUR N° D18-063

Nomination d'Alain Kerharo au poste d'adjoint au Directeur Général

Jean GUILLET, Directeur Général de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA),

Ledit Établissement, créé par décret N°98-923 du 14 octobre 1998, ayant son siège à Saint-Etienne, 2 Avenue Grüner.

Agissant en sa qualité de Directeur général de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes, renouvelé dans ses fonctions par arrêté de la Ministre du logement et de l'habitat durable du 26 avril 2017, publié le 28 avril 2017 au Journal Officiel de la République Française.

Décide par la présente :

Monsieur Alain KERHARO est promu au poste d'Adjoint au Directeur Général à compter du 1er janvier 2018. Cette fonction relève du statut de cadre dirigeant ; Il aura, en plus de ses fonctions de Directeur Territorial, en charge les sujets liés à l'évolution de l'organisation interne, visant à mieux définir et organiser les liens entre les services opérationnels et les fonctions support dans le cadre de l'organisation territorialisée de l'établissement. De façon connexe, il aura également compétence au titre du développement des méthodes et de la qualité des opérations : il participera à la mise en œuvre des process et des outils pour assurer la capitalisation des compétences techniques, leur partage et leur évolution.

Ce volet inclura le pilotage, déjà engagé, du projet de déploiement de Foncier 7.

Il agira en liaison avec la secrétaire générale et avec ses collègues directeurs territoriaux, il rendra compte au CODIR, tiendra informé le directeur général et pourra être amené à intervenir devant les instances représentatives du personnel.

Fait à Saint-Etienne, le 10/01/2018,

Le Directeur Général,



Jean GUILLET

